



CHARTRE POUR L'ENVIRONNEMENT DU Groupe PiLeJe



PiLeJe opère sur le marché des produits de santé naturelle depuis plus de 30 ans. Durant cette période le groupe a développé une réputation d'entreprise soucieuse de l'environnement, de ses clients, de ses collaborateurs et des communautés dans lesquelles il est implanté.

PiLeJe manufacture la plupart de ses produits en France dans plusieurs sites régionaux ce qui assure stabilité et emplois dans les zones rurales (Ariège, Allier, Maine et Loire). L'usine principale de Saint Bonnet de Rochefort dans l'Allier est implantée sur le site du naturopole certifié ISO 14001.

L'entreprise fabrique et conditionne les produits conformément aux exigences et référentiels réglementaires en vigueur, dans le respect des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) et des Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH).

Prendre soin de l'environnement a toujours fait partie intégrante des préoccupations de PiLeJe et c'est l'une des valeurs fondamentales de l'entreprise.

En adoptant cette Charte, le Groupe PiLeJe, ses dirigeants, ses employés s'engagent à agir conformément aux dispositions y figurant, et feront en sorte de la faire évoluer régulièrement par de nouvelles initiatives.

1. L'ÉNERGIE

RÉDUIRE ET MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



PiLeJe a programmé de passer à **l'éclairage LED et à l'éclairage naturel** pour toutes ses nouvelles constructions et de remplacer les éclairages fluo compact par des éclairages leds au fur et à mesure des besoins. Certains sites sont équipés de détecteurs de présence dans les entrepôts et dans les parties communes afin de supprimer toute consommation inutile.

Toujours dans l'objectif de réduire les consommations énergétiques, le site de Champtoceaux, l'un des deux sites implantés dans le Maine & Loire utilise la géothermie pour le traitement du chauffage, du rafraîchissement de ses bureaux et de ses entrepôts sur une surface de 2500 m². Ceci permet de diminuer de trois à cinq fois la consommation d'électricité.

L'entreprise maintient l'achat d'électricité verte issue de programmes de production d'électricité renouvelable pour l'ensemble des sites et réalise un audit énergétique tous les quatre ans dans le respect de ses obligations réglementaires.

La virtualisation des serveurs s'est imposée comme une évidence pour le groupe car elle permet de réduire la consommation liée à leur utilisation et au besoin de rafraîchissement des salles dédiées.

Les ordinateurs portables sont systématiquement programmés pour une mise en veille prolongée lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

2. LES DÉCHETS



RÉDUIRE NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS

L'entreprise assure le respect de la réglementation en matière de **tri sélectif** comportant le tri à la source et la valorisation des 5 flux de déchets (Décret n° 2016-288 du 10 mars 2016) pour toutes les activités de production et le tri du papier sur ses sites parisiens. Elle confie l'ensemble de ses déchets carton, papier, film plastique... à des entreprises spécialisées dans le recyclage.

PiLeJe assure le tri sélectif de chaque type de déchet (piles, emballages alimentaires consommés sur place, plastique, verre) par la mise à disposition de moyens et par la sensibilisation des salariés :

- recyclage des toners par un organisme certifié ISO 9001 et 14001 et OHSAS18001
- réduction de la consommation de papier liée à l'impression des documents en supprimant les imprimantes individuelles et en mettant à disposition des imprimantes collectives réparties par zones de travail

2. LES DÉCHETS (Suite)

- gestion de la fin de vie des matériels informatiques en suivant la filière de recyclage (EMMAÛS pour l'aspect social également).

L'entreprise utilise des produits écologiques pour l'entretien des espaces tertiaires des sites, produits certifiés EU.ECOLABEL.

Développer l'économie circulaire est un point important pour PiLeJe qui réutilise les caisses d'emballage des fournisseurs pour les besoins internes des sites de distribution. L'entreprise s'attache

3. L'ÉCOCONCEPTION

ECO-CONCEVOIR LES PRODUITS MIS SUR LE MARCHÉ



L'éco-conception consiste à concevoir des produits et services qui respectent l'environnement tout au long de leur cycle de vie.

- À cet effet, PiLeJe s'engage à prendre en compte différents critères lors du référencement d'un nouveau fournisseur ou la réalisation de nouveaux projets avec les fournisseurs référencés comme l'éloignement et les certifications existantes. 70% des fournisseurs packaging du groupe sont situés en France.
- Depuis plus de 10 ans, PiLeJe utilise pour le transport de ses marchandises des caisses carton en papier recyclé. De plus, l'entreprise a souhaité utiliser différentes tailles de caisses cartons pour adapter le format au contenu transporté et ainsi optimiser le taux de remplissage de ses colis.
- Dans le cadre de la réduction à la source des emballages, PiLeJe réduit le grammage du carton de ses étuis de conditionnement. Ainsi, le passage de 300g/m² à 280g/m² (soit une réduction de 6.7% sans générer d'impact au niveau technique ou marketing) déployé à l'ensemble des produits permettra une économie de 7 tonnes de carton.
- De même, PiLeJe a supprimé les rabats de ses caisses de regroupement, pour les remplacer par des intercalaires réutilisables, engendrant ainsi une économie de plus de 8 tonnes de carton. La réduction de poids des éléments d'emballage réduit la quantité de matière première mise en œuvre pour le conditionnement des produits et induit la diminution des déchets chez le consommateur.
- PiLeJe est passé, pour ses étuis cartons d'un vernis UV (avec solvant et additif) à un vernis Acrylique (base aqueuse et moins énergivore).



La participation Eco Emballage 2018 de PiLeJe a permis de financer la collecte sélective de 5 378 habitants et le recyclage de 290 tonnes d'emballages.

En tant qu'adhérent à l'association nationale des industries alimentaires (ANIA), PiLeJe assure aussi une veille sur les travaux en cours en lien avec le **livret d'engagements emballages** dont

à réduire les volumes minimum d'approvisionnement (articles de conditionnement primaire, secondaire et tertiaire) sur les articles à faible rotation et à fort risque d'inactivité.

Enfin, PiLeJe favorise l'utilisation de **contenants réutilisables** aux espaces de pause permettant ainsi de limiter l'utilisation de gobelets en plastiques.

l'objectif est de transformer durablement les modèles de production et de consommation en France et en Europe afin de préserver l'environnement et les ressources naturelles.

En accord avec le rapport de l'OCDE 2019, PiLeJe garantit ne pas utiliser de composants susceptibles d'être toxiques pour l'environnement. En conséquence l'ensemble de la gamme de solutions de santé PiLeJe s'affranchit du risque de pollution des eaux de surface, des eaux souterraines et des sols et garantit ainsi l'absence de résidus médicamenteux dans ses produits.

SOURCING MATIÈRES PREMIÈRES

PiLeJe déploie son savoir-faire pour favoriser **un sourcing en plantes d'origine française**, lorsque les ressources françaises le permettent.

La majorité des approvisionnements en plantes est certifiée **« BIO »**. Cela signifie une absence d'utilisation d'intrants de synthèse dont certains sont très énergivores (notamment les fertilisants azotés de synthèse).

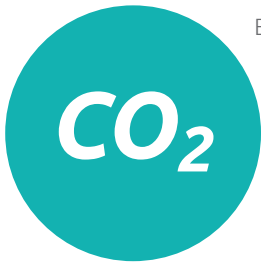
PiLeJe entreprend une recherche des modes de stabilisation des actifs les plus doux, pour limiter les pertes d'actifs et donc le gaspillage des ressources en matière première.

La filière d'approvisionnement en plantes chez PiLeJe garanti le suivi de **la traçabilité complète** à partir du champ. Dans de nombreux cas, les approvisionnements sont produits selon le référentiel de l'agriculture biologique.

PiLeJe suit la mise en place **des accords du protocole de Nagoya** avec ses fournisseurs pour être certain d'être en conformité avec les autorités des pays concernés. (*Protocole de Nagoya : accord international sur la biodiversité*).



4. LE TRANSPORT



En faisant appel à Colissimo pour l'envoi de ses colis, PileJe prend part à la transition écologique vers une économie bas-carbone. Très engagé dans la lutte contre le changement climatique, la priorité de Colissimo et plus largement du Groupe La Poste est

donnée à **la maîtrise des émissions de CO2** grâce à une démarche volontaire de neutralité carbone. Ainsi toutes les livraisons des colis de l'entreprise à destination des particuliers sont neutres en CO2.

La société est notamment engagée dans la mise en place et dans l'évolution de l'infrastructure de **visioconférence et web conférence** afin de réduire les déplacements lors des réunions inter-sites. **Le télétravail** a aussi été mis en place sur les différents sites du groupe.

Les voitures mises à disposition pour l'équipe commerciale du groupe **sont plafonnées en terme d'émission de CO2 par km.**

Chaque année PileJe permet à près de 20% de l'effectif des salariés itinérants dotés de véhicules de suivre une **formation sur la conduite** en sécurité incluant un volet éco-conduite. 60% de l'effectif a aujourd'hui suivi cette formation.

5. LE MILITANTISME



FÉDÉRER LES ÉQUIPES, IMPLIQUER LES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES, INFORMER LES CLIENTS

PileJe s'engage à informer chaque année de l'atteinte **des objectifs fixés et des futurs projets**

en matière d'environnement.

PileJe encourage la discussion ouverte avec ses clients et avec les autres parties prenantes, en les écoutant, en fournissant des informations environnementales sur les produits et en **rendant compte publiquement de la performance de sa politique environnementale.**



Nous avons examiné l'impact de chaque aspect de notre activité sur l'environnement et avons dressé une liste de priorités et de domaines pour lesquels nous engagerons nos efforts dans les mois et années à venir.

Afin de nous assurer de la réussite de nos actions, nous fixerons des objectifs et des cibles pour les activités pour lesquelles nous avons un impact significatif sur l'environnement. Nous analyserons et communiquerons la performance dans ce domaine une fois par an.

L'ÉCOCONCEPTION

PileJe a débuté une collaboration précieuse entre les services Achats et Packaging pour favoriser la réduction dimensionnelle des étuis et l'intégration de matériaux recyclables dans les packagings produits et poursuit ses actions de réduction à la source.

PileJe souhaite aussi communiquer sur les consignes de tri de ses emballages pour faciliter et optimiser le geste par nos consommateurs. PileJe travaille avec ses fournisseurs pour qu'ils déploient aussi à leur niveau une démarche éco-responsable lorsque cela n'est pas déjà en place.

LES DÉCHETS

Afin de réduire le volume de déchets généré sur nos sites, PileJe demande à ses fournisseurs lorsque cela est possible, de fournir des marchandises conditionnées dans des contenants (caisses, fûts, sacs...) mono matériaux de dimension et d'épaisseur adaptées à leur utilisation et de supprimer tous matériaux ou emballages complexes qui rendraient impossible le recyclage lorsque des solutions de substitution existent. PileJe pourra alors étudier et mettre en place des filières de recyclage pour certains emballages plutôt que des filières de valorisation énergétiques.

Une démarche est en cours afin de limiter la consommation de contenants jetables aux espaces pause. Les actions envisagées sur cet aspect permettront la réduction de notre production de déchets, c'est également un moyen de sensibiliser l'ensemble du personnel sur notre démarche éco-responsable.

L'ÉNERGIE

L'impact de l'utilisation des outils et de la gestion des données informatiques (téléchargement de fichiers, transfert de mails...) sur notre consommation d'énergie est trop souvent méconnue des utilisateurs. PileJe prévoit une campagne d'information sur les bonnes pratiques à adopter et la disponibilité d'outils plus vertueux qui permettront de maîtriser les dépenses énergétiques au quotidien.

LE TRANSPORT

Un chantier de sensibilisation sera ouvert en 2020 afin d'informer les collaborateurs du groupe de l'impact des déplacements domicile/travail sur l'environnement. Les solutions de covoiturage et les modes de déplacement alternatifs plus respectueux pour l'environnement seront présentés.

LE MILITANTISME

Tous les collaborateurs de l'entreprise, les fournisseurs et les sous-traitants ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de cette politique dans le cadre de leurs activités quotidiennes. L'entreprise s'engage à former et informer ses collaborateurs sur les bonnes pratiques pour la réduction de l'empreinte carbone.

EN ADOPTANT ET EN DÉVELOPPANT CES MULTIPLES ACTIONS, PILEJE A POUR VOCATION DE MAINTENIR LA CONFIANCE DE SES CLIENTS ET DE SES FOURNISSEURS ET DE PRÉSERVER LA SANTÉ DE LA PLANÈTE POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES.